



E-MAIL : mairie@flavy-le-martel.fr

Site de la Mairie : www.flavy-le-martel.fr

Procès-Verbal de la réunion
du Conseil Municipal du mardi 17 décembre 2024 à 19 heures 00

L'An deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. JULIEN Patrick, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Membres présents : M. JULIEN – M. ABRAHAM – Mme DUBOIS – Mme GRAS - M. BAS - M. TRICOTEAUX – Mme HOUDARD – M. DECLERCK – Mme LEMARCHAND – M. ROBINET - M. LOBBE - M. FAUQUEMBERGUE – Mme BOURGIS.

Membres absents : M. LEFEVRE - Mme OUDELET - Mme VIOT – Mme LABOURO-RAUH – M. VAN ISACKER – Mme GREHAN.

Membres représentés : M. LEFEVRE donne pouvoir à M. BAS
Mme LABOURO-RAUH donne pouvoir à M. ABRAHAM
M. VAN ISACKER donne pouvoir à M. LOBBE
Mme GREHAN donne pouvoir à Mme BOURGIS

Membres excusés : Mme OUDELET

Après avoir constaté le quorum, Monsieur JULIEN Patrick ouvre la séance.
Monsieur LOBBE Joël a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion de Conseil Municipal.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du mardi 12 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

202450 – Rapport d'activité 2023 de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

Le rapport d'activité 2023 élaboré par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ledit rapport pour l'exercice 2023.

202451 – Demande de subvention APV – Année 2025

Une demande de subvention « Aisne Partenariat Voirie » sera présentée auprès du Département de l'Aisne pour l'opération de la réfection de la rue André BRULE 2^{ème} Tranche pour l'année 2025.

Le coût prévisionnel de ces travaux est fixé à 159 457 € H.T.

202452 – Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement

Le régime indemnitaire de la filière police qui comprend le cadre d'emplois des gardes champêtres sera abrogé et remplacé par l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement au 01/01/2025.

Ce nouveau régime indemnitaire se décomposera en deux parties : une part fixe correspondant à un pourcentage du traitement soumis à retenue pour pension et une part variable tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Le conseil municipal décide à l'unanimité la mise en place de cette nouvelle indemnité qui sera versée mensuellement à compter du 01/01/2025.

202453 – Demande de subvention régionale au titre du fonds d'appui aux projets locaux – Année 2025 – Acquisition de volets roulants aux écoles de FLAVY-LE-MARTEL

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité la présentation d'un dossier de demande de subvention auprès de la région des Hauts de France au titre du Fonds d'appui aux projets locaux des communes de moins de 2 000 habitants concernant l'acquisition de volets roulants aux écoles maternelle et primaire de FLAVY-LE-MARTEL pour l'année 2025.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 30 278 € H.T.

La subvention sollicitée pour ce projet sera de 7 570 €.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement Mme VENET Marianne qui prend le temps et l'initiative de s'occuper de l'organisation des traditionnelles « réponses au Père Noël ».

Son attention au détail permet d'apporter de la joie aux bambins de notre commune.

Questions d'initiatives

- **Mme GRAS Delphine** : - a adressé un courriel à la société Decolum Technic Industries (fournisseur de décors lumineux) afin qu'elle intervienne sur le remplacement de 2 réglottes lumineuses défectueuses.
- **M. DECLERCK Michel** : - signale que le prochain bulletin municipal est actuellement en cours d'élaboration.
- **M. ROBINET Jean-Marie** : - soulève la formation d'une excavation à l'intersection de la ruelle du temple et sollicite l'intervention des services techniques pour la remise en état de la chaussée.
- **M. BAS Jean-Pierre** : - fait savoir qu'il a fait appel à diverses entreprises de maçonnerie afin d'obtenir des propositions commerciales pour la remise en état du muret extérieur et des grilles de la mairie jusqu'aux logements locatifs (110 m). L'objectif étant d'harmoniser et de garantir l'esthétique des travaux de sécurisation de la place de la mairie et de l'école du centre, prévus au printemps prochain. Les différents devis devront être étudiés en commission « Bâtiments ».
- **M. ABRAHAM Hervé** : - annonce que les dossiers de candidature à la location du droit de chasse dans les marais communaux ont été réceptionnés.
Trois candidats seront convoqués pour déposer leurs propositions financières le samedi 25 janvier 2025 entre 10h00 et 10h15. Le résultat sera connu le même jour.

Le Secrétaire de séance,

Joël LOBBE

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 19 décembre 2024
Le Maire,

Patrick JULIEN